

Conseil d'école du mardi 30 juin 2020

Présents:

La directrice : Mme Even

Les enseignantes : Mme Leray, Mme Fontaine, Mme Frétey, Mme Le Tarnec, Mme Ferrandon, Mme Lelièvre.

Les représentants de parents d'élèves : Mme Larcher et Mme Korbaa

L'adjointe aux affaires scolaires: Mme Boël-Clemmen

Excusés :

Mme Marsa, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Montfort-sur-Meu.

Mme Pérenes, enseignante de CE2.

Mme Pitout et Mme Droual, enseignantes nouvellement nommées sur l'école pour la rentrée 2020 sont venues se présenter.

Nous accueillons Mme Boël-Clemmen, nouvelle adjointe aux affaires scolaires, et remercions M Hélaudais pour le travail effectué au sein de l'école, en collaboration avec l'équipe.

I/ Budget fonctionnement – mairie

Pour l'année civile 2020:

- 6 500€ pour le fonctionnement
- 2 500€ pour l'investissement

Les demandes de l'école se font tout au long de l'année. L'école utilise le logiciel « Go Plus » pour gérer les budgets. A cet égard, Mme Even remercie Mme Sergent de la municipalité qui se montre toujours disponible pour faire le point avec elle sur les budgets de l'école.

II/ La période du confinement :

Rappel des différentes étapes

- Fermeture de l'école le vendredi 13 mars en raison de l'annonce du confinement. L'équipe pédagogique a dû faire preuve de réactivité et a assuré une continuité pédagogique sous forme numérique auprès des élèves.
- A partir du 11 mai 2020, les élèves ont repris le chemin de l'école en suivant un protocole sanitaire très strict. Un travail en étroite collaboration avec la mairie a été réalisé. La directrice remercie la municipalité, les services techniques et périscolaires, les représentants de parents d'élèves qui ont participé à l'organisation de la reprise progressive.
A partir du 11 mai, toutes les enseignantes ont repris leur classe à temps complet. Elles ont fait le choix de maintenir le travail en distanciel pour les enfants restés à la maison même si ce n'était plus obligatoire.
La présence du personnel périscolaire assurant l'entretien des locaux pendant la journée a été très appréciée.
Les toilettes sont plus propres et incitent ainsi à une meilleure hygiène. Cela rassure les enfants qui se sentent également plus à l'aise pour utiliser les toilettes.

La rentrée s'est faite de façon progressive comme le stipulait le protocole. Ce sont donc les

élèves de CM1 et CM2 qui ont d'abord été accueillis, puis les élèves de CP et de CE1 et enfin toute l'école (accueil des CE2 à partir du 25 mai). Les élèves étaient présents à l'école deux jours par semaine en alternance, hors élèves prioritaires.

- A partir du 22 juin, l'école est redevenue obligatoire et le protocole a été assoupli. Tous les élèves sont retournés à l'école à temps complet. Très peu d'élèves ne sont pas revenus (leur absence devait être justifiée).

III/ Les projets

- Résidence d'artiste : Les séances reprendront en début d'année prochaine avec la cohorte des CM2. L'exposition aura lieu au mois de mars 2021.
- Projet musique : Le projet se poursuivra l'année prochaine en première période avec les mêmes cohortes d'élèves que cette année (CE1, CE2 et CM1). L'intervenante sera toujours Soazig Olivier. Les objectifs restent inchangés : la création d'une bande son pour accompagner l'exposition des cycles 3 et l'apprentissage de chants des années 60.
- Les projets chauve-souris sont également reconduits à l'année prochaine.
- L'équipe enseignante réfléchit déjà aux nouveaux projets pour l'année 2020-2021.

IV/ Les travaux

- Nettoyage de la façade qui donne sur la rue de Montfort.
- Installation de claustras comme brise-vue rue de la Libération.
- Installation d'un banc dans la cour du côté de la rue de la Libération.
- Demande d'une ligne téléphonique ou d'un téléphone portable dans la classe de la directrice.

V/ Demandes (investissement)

- Enceintes Bluetooth portatives pour aller à la salle de sport
- Matériel de sport/récréation (objet d'un conseil des maitres)

VI/ Pistes de réflexion pour l'année prochaine

Lors de la reprise après le confinement, des adaptations se sont révélées positives et seront certainement poursuivies à la rentrée :

- Lors des récréations : les marquages au sol pour investir la cour, le fait de sortir par classe, la présence des jeux de cour.
- L'accueil des élèves dans les classes est apprécié. Les élèves ont le temps de s'installer et la classe de commencer sereinement à l'heure. Pour reconduire cette pratique à la rentrée, une personne du périscolaire serait nécessaire afin d'assurer l'accueil dans le hall à 8h50 et 13h20.
- La communication par mail sera conservée mais il y aura toujours un cahier de liaison.

VII/ Rentrée 2020

Rentrée mardi 1er septembre 2020 : 131 élèves seront accueillis sur 6 classes avec une moyenne de 22 élèves par classe.

Il y aura 4 nouveaux collègues : Mme Enora Pitout et Mme Morgan Droual seront titulaires à l'école.
Un nouveau collègue sera chargé de la décharge de la directrice (un jour par semaine).
Un nouveau collègue arrivera en tant que brigade (enseignant remplaçant) rattaché à l'école.

La liste des fournitures sera distribuée aux élèves et mise en ligne sur le site de l'école.

VIII/ Le goûter pendant les récréations du matin et de l'après-midi

Il a été décidé lors de ce conseil d'école que les goûters seront interdits sur le temps scolaire à partir de la rentrée de septembre 2020. Un mot sera donné en début d'année et lors des réunions de classe.
Ce point sera ajouté dans le règlement intérieur voté lors du premier conseil d'école.

Il faudrait que les élèves qui prennent un petit-déjeuner tôt puissent prendre une collation à la garderie du matin. Une réflexion sera menée avec le service périscolaire.
Dans le PEDT, un des objectifs est de familiariser les enfants aux bonnes habitudes alimentaires.

IX/ La piscine

Pour les élèves de CP et CE1 : reprise de la piscine dès la première période le vendredi après-midi.
Des sessions d'agrément sont prévus à la piscine de Montfort sur Meu :

- Lundi 7 septembre 2020 à 17h15
- Mardi 8 septembre 2020 à 19h45
- Lundi 2 Novembre 2020 à 17h15
- Mardi 03 Novembre 2020 à 19h45
- Lundi 15 février 2021 à 17h15
- Mardi 16 février 2021 à 19h45

X/ Les questions des parents

Il n'y a pas eu de questions de parents remontées en amont du conseil d'école. La directrice rappelle qu'il faut communiquer les questions au moins une semaine avant le conseil d'école pour que l'équipe et la municipalité puissent répondre de manière efficace et concertée.

- Les séances photos individuelles : la question sera traitée en conseil des maîtres.
- Travail en distanciel, y aura-t-il un protocole interne à l'école en cas de nouveau confinement ?
Il n'y pas de directives officielles à ce propos, mais notre expérience pourra permettre d'anticiper certaines demandes. La communication s'est faite par courriel essentiellement, plusieurs appels téléphoniques ont été fait avec certains élèves.
Les supports privilégiés étaient ceux de la classe pour favoriser le travail à l'écrit plutôt que numérique.

Les enseignantes remercient l'investissement des parents lors du travail en distanciel.

Les parents d'élèves reconnaissent l'investissement des enseignantes lors du confinement.

- En début d'année prochaine, une attention particulière sera portée sur les notions vues depuis le confinement.
- Des évaluations nationales seront faites en début de CP et de CE1.
- Les enseignantes ont décidé de faire un livret pour ce dernier semestre avec une appréciation générale. Pour rappel, les livrets sont accessibles via le portail Educonnect pour les parents d'élèves (rappel de la procédure sur le site de l'école).

Le conseil d'école se termine à 20h30.

